



La collection
« Le droit au-
jourd'hui »
regroupe des
études juridiques
concernant
des problèmes
d'actualité natio-
nale
et internationale,
dans divers
domaines (éthique,
politique, questions
de société...).

Le bien-être animal est une préoccupation mondiale en plein essor.

En ce début de XXI^e siècle, les consciences s'éveillent de plus en plus à la protection des animaux. Emportant un intérêt accru, le bien-être animal est même en train de devenir un sujet incontournable sur la scène mondiale.

Un tournant s'opère. Crucial, celui-ci vient modifier en profondeur notre rapport aux autres animaux (non-humains), dans la société comme dans le droit.

Pourquoi ? Parce qu'il est aujourd'hui reconnu que les animaux sont des êtres sensibles (ou aptes à souffrir). Comme tels, leur bien-être mérite d'être protégé contre les souffrances évitables qui leur sont infligées partout dans le monde.

Qu'en est-il de la protection juridique du bien-être animal à l'échelle mondiale ? Cet ouvrage permet d'y répondre. En présentant une vue d'ensemble du droit relatif au bien-être des animaux dans le monde, ce travail vient mettre en évidence qu'il existe une base suffisamment solide pour établir une protection universelle à l'ONU.

Avant d'en arriver à cette proposition ambitieuse, cette étude présente l'intérêt de dresser un tableau exhaustif des législations protectrices des animaux et de leur évolution, dans un grand nombre de pays répartis sur tous les continents, ainsi qu'aux niveaux européen et international. Enfin, elle envisage les voies d'universalisation possibles de ce droit, en démontrant l'existence de principes généraux et en proposant l'adoption d'une convention universelle. Ses propositions et conclusions sont inédites. Au-delà de pointer les principales forces et faiblesses du droit du bien-être animal, cet ouvrage se tourne vers l'avenir.

En effet, l'évolution décrite annonce une véritable révolution, pour le droit comme pour l'humanité. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons les connaissances et les moyens d'aller vers un monde nouveau ; un monde plus juste pour tous.

Sabine Brels est une juriste française qui voue sa vie personnelle et professionnelle au service de la protection de la nature et des animaux.

Après sa licence de droit public à l'université de Montpellier, elle a fait son master de droit international de l'environnement sur la conservation des espèces menacées à l'université Laval au Québec (Canada). Elle a ensuite travaillé plusieurs années dans de grandes organisations et centres de recherche sur la protection de la biodiversité, avant d'effectuer son doctorat au sein de la même université au Québec entre 2009 et 2016.

Sa thèse porte sur le droit du bien-être animal selon une approche globale, dont résulte cet ouvrage. Désormais, elle enseigne ce domaine du droit dans plusieurs pays et réalise des articles et des conférences partout dans le monde (en français, anglais et espagnol). Avec le juriste suisse Antoine Goetschel, ils ont créé le projet Global Animal Law (GAL), qu'elle dirige depuis son lancement en 2014 (en ligne : www.globalanimallaw.org).

ISBN : 978-2-343-10666-3

42 €



Sabine Brels

Le droit du bien-être animal
dans le monde



Sabine Brels

Le droit du bien-être animal dans le monde

Évolution et universalisation



L'Harmattan